

Bellevue

Votre mairie vous informe

No 41 – mars 2018

P. 5 – Champ-du-Château
**Lombard Odier dévoile
son projet**

P. 8 – Développement durable
**Les bonnes pratiques
du jardinier – épisode 1**

P. 12 – Festival country et Ciné Gitana
**Deux événements
incontournables**



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Mot de la mairie



Bernard Taschini
Maire

BELLEVUE CONTRE LA CONFÉDÉRATION OU DAVID FACE À GOLIATH

Chers Bellevistes,

Avec le retour du printemps et les jours qui s'allongent, nous aspirons tous à profiter des plaisirs que nous offre la vie en plein air. Si personne ne boude son plaisir au bord du lac, force est de constater que sur la majorité du territoire de notre commune, une nuisance gâche toute activité, même à l'intérieur des logements pour peu que les fenêtres soient ouvertes. Je veux parler du bruit des avions.

On ne peut donc pas passer sous silence, c'est le cas de le dire, le nouveau PSIA, le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique. Pour l'Aéroport International de Genève, ce PSIA, mis en consultation juste avant les fêtes de fin d'année, vise à définir le cadre de l'exploitation et du développement des infrastructures à l'horizon 2030. L'objectif annoncé est de permettre à l'aéroport d'assurer sa mission au service des intérêts nationaux.

Et les intérêts des riverains dans tout cela? Ils ne sont guère pris en compte, ils sont même clairement sacrifiés sur l'autel de l'intérêt national.

Je ne reviendrai pas sur l'évolution du trafic aérien depuis la création de l'aéroport il y a près d'un siècle (le premier vol date de 1920), mais sur l'évolution de ces dernières décennies. En 1970, le nombre de mouvements d'avions (décollages et atterrissages) pour les vols commerciaux s'élevait à 65'000. Il est passé à 75'000 en 1980, 99'000 en 1990, 133'000 en 2000, 150'000 en 2010 et 173'000 l'an dernier. Le PSIA prévoit d'atteindre 236'000 mouvements à l'horizon 2030, y compris le trafic non commercial (la part de ce dernier diminue d'année en année). Où va-t-on s'arrêter? Quelle famille pouvait prévoir une telle croissance lorsqu'elle est venue s'installer à Bellevue il y a 30 ou 40 ans?

Il ne s'agit pas de contester un développement de qualité de l'aéroport, cependant en termes de mouvements d'avions, les chiffres et les objectifs du PSIA sont simplement inacceptables pour notre commune et ses habitants. Les conséquences pourraient être lourdes sur notre santé et notre qualité de vie. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a voté, avec l'appui du Conseil administratif, une résolution demandant la révision de ce PSIA.

Dans la prise de position qui sera adressée à l'autorité fédérale, notre Commune demande notamment une limitation du nombre de vols, une réduction des mouvements à partir de 22h et une interdiction de tout mouvement de 23h à 6h (comme à Zurich). A terme, d'ici 2030, nous visons les 8 heures de repos nocturne prescrites par l'OMS.

Nous demandons également que des contributions financières soient versées par l'aéroport aux collectivités publiques en compensation des investissements importants qu'elles

devront consentir pour adapter leurs infrastructures, ainsi qu'aux propriétaires privés afin de les indemniser des préjudices économiques qu'ils subiront.

Ce ne sont que deux exemples des demandes que nous adressons à l'Office fédéral de l'aviation civile en espérant que nous serons entendus et que d'autres collectivités publiques adoptent une démarche similaire. Certes, les exigences d'une petite commune risquent de ne pas peser lourd face aux intérêts de la Confédération, mais nous devons nous battre, quitte à endosser le rôle de David face à Goliath!

Pour avoir une idée complète de la résolution du Conseil municipal, je vous invite à la lire sur le site internet de notre commune.

Je vous souhaite un très agréable printemps.

Administration communale

3 QUESTIONS À CLAIRE ALBANESE ET JOSÉ COSTA À L'OCCASION DE LEURS 15 ET 20 ANS DE MAIRIE !



Claire Albanese, directrice de l'administration, des finances et des ressources humaines

Quand avez-vous commencé à travailler à la Mairie?

CA: J'ai commencé à travailler à la Mairie le 1er octobre 2002 en tant que secrétaire et réceptionniste. Je traitais le courrier, suivais les dossiers de l'Exécutif, gérais la facturation, réalisais les statistiques liées au traitement des déchets etc. De plus, je m'occupais de la réception, tâche que j'appréciais beaucoup. Nous étions une petite équipe, l'administration comptait au total quatre personnes! Nous touchions un peu à tout et j'ai- mais apprendre de nouvelles choses! D'ailleurs, je collaborais directement avec une comptable externe qui venait en mairie. C'est une tâche que j'appréciais tout particulièrement et en décembre 2007, j'ai été nommée responsable des finances, puis directrice en 2010. Depuis fin 2012, je suis également directrice de l'administration et des ressources humaines. Mon poste a donc évolué en quinze ans, comme la commune j'ai envie de dire!

Qu'est-ce qui vous plaît le plus... et le moins?

CA: Notre mairie est relativement petite et mon poste couvre différents domaines, je suis donc amenée à réaliser des tâches très variées. En

m'occupant des finances, je possède aussi une vue sur l'ensemble des activités communales et échange tout aussi bien sur des travaux publics que des manifestations. A la mairie, on rencontre de belles personnes. Les habitants sont reconnaissants et cela fait toujours plaisir de les suivre dans leur parcours de vie. On accueille des enfants à la crèche qui, quelques années plus tard, viendront travailler en tant que job d'été. Côté négatif, j'aimerais souvent avoir plus de temps pour aller au fond des choses.

Avez-vous un souvenir à partager?

CA: Peu après mon entrée en fonction, je me suis déguisée pour l'Escalade en Peggy. Le Maire de l'époque, Monsieur Etter, est resté figé en me voyant déguisée... Résultat des courses: j'ai défilé avec les enfants lors du cortège.



José Costa, responsable des bâtiments

Quand avez-vous commencé à travailler à la Mairie?

JC: J'ai toujours travaillé à Bellevue. Jusqu'en 1997, j'ai été employé dans une menuiserie puis j'ai été engagé par la commune au Service de la voirie. En 1999, le poste de responsable des bâtiments m'a été confié. Avec mon équipe, nous nous occupons de

l'entretien des bâtiments communaux et préparons les salles pour les activités quotidiennes. Nous faisons également des petits travaux logistiques. Le métier de concierge ayant beaucoup évolué, j'ai suivi des cours d'agent d'exploitation à l'Université ouvrière de Genève. Pour la petite histoire, en 2000, l'école de Bellevue comptait 148 élèves alors qu'aujourd'hui ils sont près de 350!

Qu'est-ce qui vous plaît le plus... et le moins?

JC: Mon objectif premier c'est que tout soit propre et qu'il n'y ait pas de retard, autrement dit, il faut que «ça roule»! Je m'occupe également des apprentis auprès desquels je m'investis beaucoup afin qu'ils réussissent leur formation et le contact avec les élèves m'apporte beaucoup de joie. Ils me connaissent, je les connais et nous nous entendons très bien. Ils sont très respectueux de notre travail. C'est toujours un bonheur de partager la Fête de Noël et les promotions avec eux. Dans le moins, le plus difficile consiste à gérer les plaintes des personnes insatisfaites mais avec mes collègues, nous faisons en sorte que tout se déroule au mieux.

Avez-vous un souvenir à partager?

JC: Bien sûr, j'en ai plein! Certains enfants (même ceux devenus adultes depuis) me reconnaissent quand je me trouve hors de la commune. Une fois, un enfant m'a donné un dessin en me disant: «C'est pour vous, moi je vous aime bien Monsieur Costa.» Que voulez-vous dire à ça? C'est touchant. Je terminerai par cet épisode: nous avons pris pour habitude de ramasser les déchets pendant la récréation pour montrer l'exemple, et chose surprenante, cela fonctionne! Nous sommes souvent suivis par cinq ou six enfants qui nous suivent et qui nous aident! Que du bonheur...

DEUX NOUVELLES EMPLOYÉES

Depuis septembre 2017, le personnel communal compte deux nouvelles employées, Christine Simond et Corinne Chao Blanco, toutes deux employées à mi-temps.



Christine Simond

En charge du développement durable, Madame Simond déploie des actions propres à l'Agenda 21 sur la commune. Elle coordonne également la récupération des déchets et la sécurité en collaboration directe avec des mandataires externes.



Corinne Chao Blanco

Madame Chao Blanco gère la communication de la commune, en particulier le journal communal et le site internet. Elle est également impliquée dans le magazine #local de Léman Bleu dédié aux sept communes de la rive droite. Enfin, elle s'occupe du stock informatique communal et collabore à diverses tâches administratives.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS POPULAIRES 2018

En 2018, les dates des scrutins prévus sont:

15 avril: élection du Grand Conseil et 1er tour de l'élection au Conseil d'Etat.

6 mai: 2ème tour de l'élection au Conseil d'Etat.

10 juin: votation populaire.

23 septembre: votation populaire et 1er tour de l'élection de la Cour des Comptes.

14 octobre: 2ème tour de l'élection de la Cour des Comptes.

25 novembre: votation populaire.

Il existe trois possibilités de vote: le bulletin traditionnel, la correspondance et la voie électronique. N'hésitez pas à faire valoir vos droits démocratiques en utilisant l'option qui vous convient le mieux!

Le bureau de vote de Bellevue se situe à l'annexe Mairie, sise au parc des Aiglettes 2. Le jour des votations et des élections, le bureau est ouvert de 10h à 12h. Merci de prendre votre matériel de vote ainsi qu'une pièce d'identité.

Pour information, en 2017, trois scrutins se sont tenus à Bellevue. La participation du corps électoral belleviste s'est située entre 41.68% et 49.68%, ce qui équivaut aux performances obtenues en moyenne sur l'ensemble du Canton.

Retrouvez toutes les informations utiles relatives aux scrutins sur: www.ge.ch/votations

RÉFÉRENDUM ET INITIATIVE AU NIVEAU COMMUNAL

En 2018, l'aboutissement d'un référendum ou d'une initiative belleviste nécessite la récolte de 312 signatures sur les 1'956 électeurs que compte la commune (nombre qui inclut les habitants étrangers résidant en Suisse depuis plus de huit ans et domiciliés à Bellevue au moment de la dépose des signatures). La Mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

ERRATUM: SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le journal précédent, la séance du Conseil municipal d'octobre 2018, consacrée à la présentation du budget 2019, aura lieu le mardi 9 octobre et non pas le 16 octobre. L'heure et le lieu restent inchangés, soit 20h30 à la salle Borgel-Court, située au 1er étage du bâtiment Colovracum (Parc des Aiglettes 6).

Technique, bâtiments, services extérieurs

LOMBARD ODIER DÉVOILE SON PROJET



En novembre dernier, la banque privée Lombard Odier a dévoilé son projet de siège mondial sur la parcelle du Champ-du-Château. Prévu pour 2021, ce nouveau siège accueillera jusqu'à 2'600 postes de travail permettant ainsi de réunir l'ensemble des collaborateurs sous un seul et même toit. Le très célèbre cabinet d'architectes bâlois Herzog & de Meuron a été désigné à l'issue d'un concours international «One Roof» auquel huit bureaux d'architectes ont participé. Le projet lauréat propose une architecture résolument moderne, dynamique, novatrice et élégante.

Lors de la conférence de presse du 27 novembre 2017, Pierre de Meuron a insisté sur la transparence du bâtiment: «La banque du 21e siècle n'est plus un bunker, un trésor derrière des murs de pierre et de béton servant à cacher un trésor, mais célébrant au fond la transparence.» Ce projet se base également sur l'intégration paysagère et l'ouverture sur le monde. Ce bâtiment apportera une nouvelle touche contemporaine à la commune qui abrite déjà le siège de Richemont International SA, conçu par l'architecte français Jean Nouvel.

FORAGE AU PARC DES AIGLETTES – EXPLICATIONS

Le programme cantonal Geothermie 2020 a pour objectif de préciser le potentiel géothermique à disposition et de le confronter aux réalités concrètes du terrain. Plusieurs forages auront lieu sur tout le territoire cantonal. Dans ce cadre, une équipe est intervenue dans le parc des Aiglettes en fin d'année 2017. D'un point de vue hydrogéologique, ce premier forage de reconnaissance a confirmé que la nappe phréatique est captive avec un niveau statique situé à moins 5.5 mètres. Cependant, le lieu semble être situé directement au droit d'un secteur moins favorable (présence de matériaux gravo-sableux). Le travail



de prospection se poursuivra ce printemps sur la commune avec des forages dans le secteur nord-ouest de la commune.

TRAVAUX SIG

Après le chantier du Creux-de-Genéthod, les Services industriels de Genève (SIG) et la direction générale du génie civil de l'Etat ont annoncé des travaux par tronçon sur la route de Lausanne, entre les routes des Romelles et de Collex. Conduit sur le trottoir côté jura, le chantier se déroulera entre les mois de mars

et décembre 2018. Ces travaux ont pour but d'améliorer les réseaux de distribution d'électricité, d'eau potable et de gaz naturel. Les anciens candélabres seront remplacés par un éclairage LED.

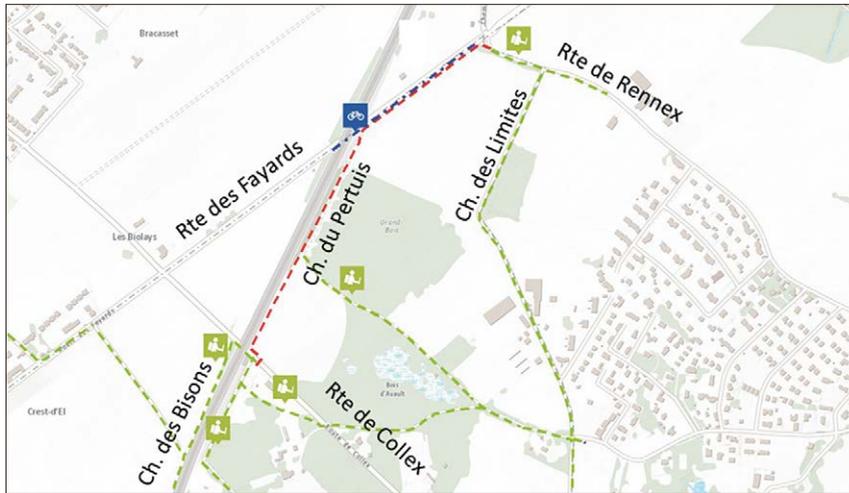
Ce printemps, les SIG ouvriront un autre chantier sur le chemin des Mollies, le long des voies CFF. Ces travaux permettront de renouveler

et améliorer le réseau de distribution d'eau potable. La commune réfectionnera la chaussée en fin de chantier.

Pour mieux comprendre les travaux des SIG (vidéo):
<https://youtu.be/9-BHUItKeu4>

Pour suivre les chantiers des SIG:
<https://ww3.sig-ge.ch/services/chantiers/infos-chantiers>

NOUVEAU CHEMIN PÉDESTRE



Depuis février, le réseau communal compte un nouveau chemin, le chemin Pertuis/Fayards d'environ 900 mètres (voir ligne rouge). Cette nouvelle réalisation a permis d'améliorer le maillage de chemins existants (voir lignes vertes). D'ailleurs, un passage piéton a été aménagé sur l'îlot existant pour rejoindre les chemins des Bisons et du Marais-du-four. Un éclairage LED

(56 w) a été mis spécifiquement en place pour ce passage. La sécurité des cyclistes est renforcée par la création d'une piste cyclable continue d'une longueur de 400 mètres le long de la route des Fayards (voir ligne bleue). Enfin, concernant la végétation, un jeune chêne a été déplacé et un deuxième arbre a été replanté dans le carrefour Rennex/Fayards.

NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Si vous apercevez de grosses poches blanchâtres accrochées dans des pins ou aux extrémités des branches de chênes, soyez vigilants car il pourrait s'agir de nids de chenilles processionnaires. La processionnaire du pin est un papillon nocturne qui ne vit guère

plus de 24 heures, mais ses chenilles peuvent être très dangereuses.

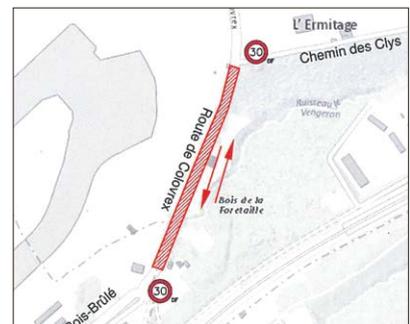
En contact direct avec la peau, les chenilles sont urticantes et peuvent provoquer des allergies. On peut également retrouver des poils de chenilles disséminés dans l'herbe, il est donc peu recommandé de marcher pieds nus. Il faut aussi veiller à ses animaux de compagnie.

Pour la destruction des nids, il est préférable d'intervenir en février voire au plus tard en mars. Le seul moyen de lutte efficace est l'incinération. Chaque propriétaire d'arbres est tenu de procéder à la destruction des nids de chenilles processionnaires. Pour

rappel, il est interdit de les brûler dans son jardin, ce d'autant plus que cela contribue à la propagation des poils urticants. La meilleure solution est donc de contacter une entreprise pour un échenillage. Une liste d'entreprises est disponible sur le site internet communal.

TRAVAUX – ROUTE DE COLOVREX

Ces derniers mois, la route de Colovrex a subi plusieurs travaux publics. En effet, pendant l'été et l'automne 2017, les SIG ont remplacé une ancienne conduite d'eau à proximité du ruisseau le Gobé. La durée du chantier fut conséquente, étant donné la présence d'une ligne aérienne de 220 kV et du pont en pierre de Meillerie.



Un nouvel ouvrage est actuellement en cours. Afin d'améliorer la circulation des transports publics pendant le chantier de la future route des Nations, la direction générale du génie civil aménage une voie supplémentaire réservée au bus. La chaussée sera ainsi élargie sur le tronçon compris entre le chemin des Clys et la route du Bois-Brûlé. La route de Colovrex n'est pas fermée et toutes les voies de circulation sont maintenues. La vitesse est limitée à 30 km/h sur tout le tronçon concerné. La durée des travaux est estimée à 4 mois.

LAGERSTROEMIA INDICA – LILAS DES INDES



Arbuste caduc originaire de l'est de l'Asie, le Lilas des Indes aurait été décrit en Europe pour la première fois en 1758 par le naturaliste suédois Carl

Von Linné. Bien qu'on ne le trouve pas à l'état sauvage dans nos régions, il est devenu très à la mode depuis quelques années grâce à sa magnifique floraison et son écorce élégante.

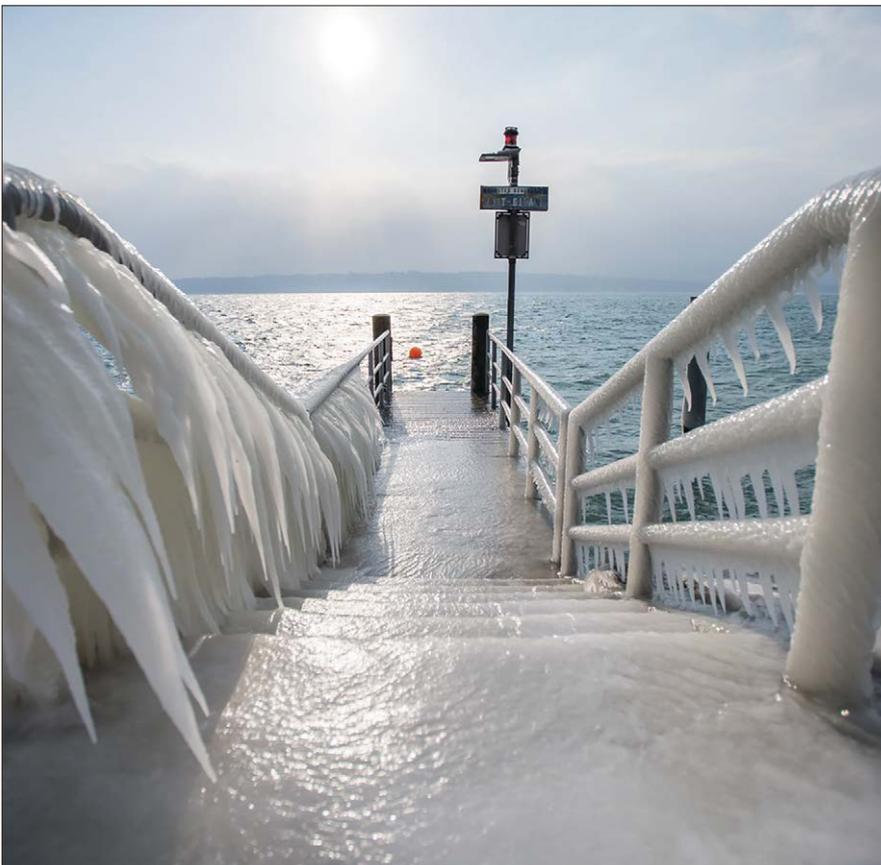
Chaque spécimen peut atteindre 5 mètres de hauteur pour autant de largeur, cependant sa croissance est très lente. Le Lilas des Indes se trouve principalement en multi-troncs, mais il peut également être cultivé en plante tige. La floraison s'étale de mai à octobre et se décline en plusieurs tons, du blanc au pourpre.

Si vous souhaitez en planter chez vous, aucun problème ! Pour cela, choisissez de préférence un emplace-

ment ensoleillé et plantez-le à la fin de l'hiver-début du printemps. Aucun sol particulier n'est requis, les terrains trop peu drainés sont tout de même à éviter. Il est également conseillé d'ajouter de l'engrais ou du compost au fond du trou de plantation.

Pour l'entretien, taillez-le à la fin de l'hiver. Les branches sèches ou celles qui se croisent sont à couper. Rabattez les pousses de l'année au moins de moitié et au-dessus d'un bourgeon partant à l'extérieur. Cette taille peut s'appliquer chaque année, mais elle sera surtout nécessaire lors de la formation initiale de votre arbuste, pendant environ 3 à 5 ans.

GITANA SOUS LA GLACE Photos de Fabio Chironi



Développement durable et déchets

LES BONNES PRATIQUES DU JARDINIER – ÉPISODE 1



En 2018, les autorités communales souhaitent sensibiliser les habitants à la préservation d'écosystèmes de qualité sur leur territoire. Pour ce faire, tout au long de l'année, la charte des jardins fera l'objet d'une série d'articles dans le journal communal.

La charte des jardins a officiellement été lancée en 2010, année internationale de la biodiversité. Ce document propose 10 bonnes pratiques de gestion d'un jardin ou d'un espace vert. Relativement simples à appliquer, ces bonnes pratiques permettent de conserver, voire de recréer les conditions nécessaires à la petite faune sauvage afin qu'elle puisse accomplir son cycle de vie.

DÉCOUVREZ DEUX BONNES PRATIQUES

1. Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse

Les tontes trop fréquentes diminuent fortement le nombre d'espèces qui composent une pelouse. Les espèces à croissance lente, n'ayant pas le temps ou l'opportunité d'arriver à fructifier, disparaissent ainsi au profit d'un petit nombre d'espèces de graminées à faible intérêt écologique. Une pelouse diversifiée, composée d'un grand nombre d'espèces dont des fleurs, représente au contraire un habitat propice à la présence d'insectes ou de papillons. Ceux-ci ont en effet besoin

d'une végétation diversifiée, voire d'espèces spécifiques pour leur cycle de vie. Il est également important de laisser des surfaces non tondues qui servent de zone de refuge pour la petite faune.

2. Favoriser les arbustes sauvages indigènes et tailler la haie quand les oiseaux ne sont pas au nid (septembre-février)

L'utilisation d'espèces indigènes au profit d'essences horticoles est importante pour diverses raisons. La plantation d'essences horticoles non indigènes est à l'origine de la raréfaction des arbustes indigènes qui ont souvent une croissance plus lente et sont donc moins concurrentiels. De plus, les arbustes sauvages ont l'avantage de produire pour beaucoup des fruits consommés par la faune locale. Les espèces horticoles sont sélectionnées pour la qualité ou la pérennité de leur feuillage mais ont souvent peu de fruits consommables par la faune. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'essences pouvant remplacer les haies mono-spécifiques. Le cornouiller, le fusain d'Europe, l'aubépine, le sureau, le noisetier, la viorne sont autant d'essences indigènes qui conviennent parfaitement à une plantation en haie.



Cornouiller



Fusain d'Europe



Viorne

RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, C'EST POSSIBLE ! INFOS ET SUBVENTIONS



Une thermographie aérienne sur l'ensemble du territoire genevois a été réalisée en 2011. Elle permet de visualiser le rayonnement thermique des toitures de tous les bâtiments. L'analyse de ces données n'étant pas aisée, des éco-conseillers sont à disposition

NET'LEMAN : À LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES POUR LA BONNE CAUSE !

Organisé tous les deux ans par l'association Net'Léman, le traditionnel grand nettoyage du Lac Léman aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 mai. Pour la cinquième année consécutive, une équipe de bénévoles se mobilisera sur Bellevue et en particulier à Gitana. Chaque édition permet de récolter des tonnes de déchets pour le moins surprenants ! L'association Net'Léman est à la recherche de personnes motivées et prêtes à donner de leur temps pour protéger l'environnement. Un repas est offert aux bénévoles. Inscription possible sur le site www.netleman.ch ainsi que sur la page facebook Net'léman.

pour faciliter l'analyse des résultats et expliquer les mesures existantes pour améliorer les performances énergétiques de votre habitation. Ainsi, si les résultats vous intéressent, la venue d'un éco-conseiller est subventionnée pour les bâtiments comportant moins de 5 logements. Cette personne vous aidera à identifier les travaux à engager en priorité si votre toiture présente un potentiel solaire. Il pourra estimer les économies réalisées et vous indiquer les démarches à suivre pour l'obtention d'une subvention.

Pour information, la plateforme genevoise d'encouragement à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, GEnergie2050, créée par l'Etat de Genève et SIG-éco21, a pour objectif de centraliser l'information concernant les subventions, solutions et conseils disponibles pour les propriétaires de biens immobiliers. Les barèmes et les conditions d'obtention sont également précisés.

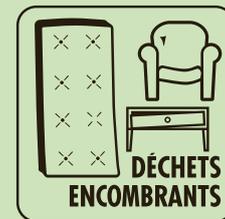
Cette plateforme est consultable sur : ge.ch/energie/subventions-energie

RETRIPA : NOUVEAU PARTENAIRE POUR LA LEVÉE DES DÉCHETS



Nouveau souffle pour la levée des déchets ! Suite à un appel d'offres entre les communes de Genthod, Collex-Bossy et Bellevue, l'année 2018 a débuté par un changement de pres-

DATES 2018 POUR LA LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS



Les déchets encombrants, la ferraille et le bois sont levés trois fois par an. Les prochaines levées auront lieu **les 21 juin et 18 octobre**. Merci de déposer vos déchets en bordure de route la veille de la levée dès 18h et jusqu'à 7h le lendemain. Une deuxième levée n'est pas assurée en cas de dépôt tardif. Retrouvez le calendrier des déchets 2018 dans son intégralité sur le site communal. Le reste de l'année, l'ESREC des Chânets est à votre disposition pour tout dépôt d'objets.

tataire : les camions de la société Retripa, active dans le domaine de la gestion des déchets et du recyclage, ont fait leur apparition sur le territoire communal. Retripa est basé dans trois cantons romands (Vaud, Valais et Genève). Créée en 1956, cette entreprise emploie 120 collaborateurs sur l'ensemble de ces sites. Elle traite environ 180'000 tonnes de déchets et matières valorisables. Pour les habitants de la commune utilisant les eco-points, pas de changement. Les bennes enterrées sont relevées régulièrement. **Seul changement : les levées en porte-à-porte pour le verre ainsi que le papier/carton ont lieu le lundi au lieu du vendredi.**

Social et jeunesse

UN NOUVEAU CAP POUR LES ACTIVITÉS DE LA FASE À LA VIGNE BLANCHE



Après six années à mener différentes actions, notamment des animations, avec des jeunes fréquentant le local de la Vigne Blanche à Bellevue, l'heure est venue de se dire au revoir.

Effectivement, les jeunes concernés ont tous atteint ou dépassé la majorité, il est donc temps pour eux de laisser la place tant attendue par les suivants. Bien que les plus petits, âgés entre 12 et 17 ans, n'aient jamais été exclus de nos actions, le fort ancrage des plus grands au local rendait difficile l'accès à celui-ci aux plus jeunes. Malgré le travail mené par l'équipe encadrante pour fluidifier les dynamiques entre groupes d'âges, la cohabitation restait difficile et par la force des choses, les grands imposaient leur autorité aux plus petits. Maintenant que le tour des petits est arrivé, c'est en nombre qu'ils se sont présentés, et en nombre plus grand

encore qu'ils ont investi le local de façon régulière. Les grands ne sont pas mis sur la touche pour autant puisque l'au revoir dont il est question plus haut s'est fait par le biais du projet le plus conséquent mené jusqu'ici sur les communes de Bellevue et Genthod. En février, quinze jeunes majeurs, encadrés par l'équipe des travailleurs hors murs de la FASE (TSHM), sont partis à Madrid pendant quatre jours. Après s'être investis dans des petits jobs rémunérés par les communes de Genthod et Bellevue, ainsi que dans différentes actions utiles à gagner une partie de l'argent nécessaire au séjour à Madrid, les quatorze jeunes hommes ainsi que l'unique et courageuse jeune fille du groupe, étaient fin prêts pour l'aventure. Une aventure amorcée il y a plus d'une année, qui avait pour objectif de mener ces jeunes vers plus de maturité et d'indépendance.

A ce sujet, des hauts et des bas ont rythmé l'avancée du projet. Ces aléas lui ont donné une couleur particulière et unique, à l'image d'une cohésion entre adultes et adultes en devenir, si délicate à entretenir sur la durée mais pourtant solide et porteuse. Heureusement, les bénéfices des six années de lien continu entre les jeunes impliqués dans ce projet de voyage et l'équipe encadrante vont bien au-delà d'un simple séjour à Madrid. Ils ont permis d'ancrer l'action des TSHM sur les communes, de créer des liens entre adultes et jeunes et d'informer les différentes générations sur les possibilités qu'offre la présence de la FASE sur les communes. Comme ils le disent, les jeunes ont compris « à quoi on sert » (pour mieux comprendre l'action de la FASE, un rapport est disponible sous www.fase.ch) et cela a fait naître en eux, ainsi qu'en les adultes qui les entourent, et notamment leurs parents, un sentiment de sécurité, instaurant de fait le climat

de confiance nécessaire au travail en bonne intelligence entre les différents groupes.

Fatma Foudhaily, référente Bellevue/Genthod pour la FASE

DES LOISIRS ACCESSIBLES POUR TOUS!



En collaboration avec le Foyer-Handicap, la Commune de Bellevue soutient la mobilité des personnes handicapées en favorisant leurs sorties de loisirs. Pour cela, la Commune propose des chèques transports destinés aux personnes en fauteuil roulant à des prix préférentiels. Disponibles à la réception de la mairie, les chèquiers sont proposés à moitié prix, soit CHF 50.- pour une valeur de CHF 100.- ou CHF 25.- pour une valeur de CHF 50.-. Le service de transports est assuré par les chauffeurs de Foyer-Handicap et le tarif des courses peut varier entre CHF 20.- et 30.- selon l'heure et la distance.

Pour convenir d'un rendez-vous, prenez contact avec leur équipe: 022 794 52 52 transports@label-fh.ch

PASSEPORT - VACANCES

Le Passeport - Vacances est reconduit en 2018! Les inscriptions auront lieu dès le mois de mai pour le mois de juillet. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site de Pro Juventute sur www.proju.ch

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA CRÈCHE



Philippe Pasche, Maire de la commune de Pregny-Chambésy, est le nouveau président du Groupement intercommunal pour la crèche. Il succède ainsi au Conseiller administratif de Bellevue, Daniel Fabbì, qui s'est pleinement engagé pour développer une structure d'accueil de qualité. Jean-Daniel Viret, Conseiller administratif de Bellevue, a quant à lui rejoint le Conseil d'administration en tant que membre.

LES PETITS LOUPS INSCRIPTIONS 2018 - 2019



Les inscriptions au jardin d'enfants Les Petits Loups pour la rentrée de septembre 2018 auront lieu **le lundi 26 mars entre 18h et 19h** à la rue du Village 2, 1294 Genthod. Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés entre le 1er août 2014 et le 31 juillet 2016. Les frais d'inscription de CHF 50.- seront perçus sur place.

Le jardin d'enfants est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h30. Le mercredi, l'accueil est garanti de 7h45 à 12h. La structure est fermée pendant les vacances scolaires.

Pour plus d'informations :
022 774 25 73
www.lespetitsloups.ch

PETIT CHEVALIER INSCRIPTIONS 2018 - 2019



Situé au centre du village de Collex-Bossy, le jardin d'enfants Le Petit Chevalier accueille les enfants dès 18 mois jusqu'à l'âge de leur rentrée scolaire. Cette structure est ouverte tous les matins de 8h à 12h et tous les après-midis de 13h30 à 17h30, à l'exception du mercredi.

Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 auront lieu **le mardi 10 et le jeudi 12 avril de 17h30 à 19h30** dans les locaux du Petit Chevalier, sis route de Valavran 107. Pour l'inscription de leur-s enfant-s, les parents doivent se munir du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'un passeport, d'une attestation d'assurance maladie et accident, ainsi que du carnet de vaccination.

L'équipe pédagogique du Petit Chevalier se réjouit d'accompagner vos enfants dans leurs premiers pas vers

la socialisation et les aventures en collectivité.

Pour plus d'informations :
022 774 47 80
pat@petitchevalier.ch
www.petitchevalier.ch

BRAVO AUX COUREURS BELLEVISTES!

Les 1er et 2 décembre derniers, la 40ème Course de l'Escalade a battu son plein! Au total, 44'152 participants ont franchi la ligne d'arrivée. Félicitations aux 24 bellevististes qui figurent parmi les 100 premiers, toutes catégories confondues: Bellassoued Sara, Calleja Txema, Cantero Carlos, Chiarella Noemie Clélia, Chiarello Nicolas, Claes Théodore, Cook Lou-Ann, Crawford Jo-Ann, Ebona Tessa, Fiore Romain, Garcia O'Dell Ander, Guerne Robin, Imfeld Victoria, Kestin Yair, Kunz Sabine, Lennane Cassandra, Martinini Nora, Ott Louis, Rakotomalala Nina, Small Safiya, Tetard Daria, Warriner Anja, Wavre Gaëlle, Zurcher Benjamin. Bravo aussi aux 102 enfants de l'école de Bellevue qui ont participé à la course avec le programme Sant«e»scalade. Merci à l'Association des parents d'élèves pour le suivi du projet et aux bénévoles pour l'encadrement.

PARASCOLAIRE INSCRIPTIONS 2018

Les inscriptions des enfants au parascolaire pour la rentrée 2018-2019 se tiendront **le samedi 2 juin de 8h à 12h et le mercredi 6 juin de 16h à 20h** dans les locaux parascolaires de l'école de Bellevue.

Culture et loisirs

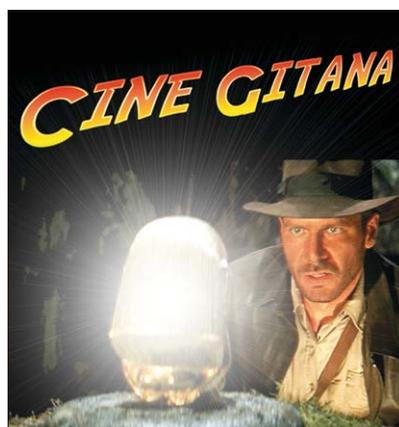
LA MUSIQUE COUNTRY EST À L'HONNEUR SUR BELLEVUE !



La deuxième édition du Festival Country promet d'être un succès ! Les férus ou curieux de l'univers country ont rendez-vous les samedi 9 et dimanche 10 juin 2018 au Parc des Aiglettes. Des artistes reconnus internationalement, tels que les Texas Sidestep, The Long John Brothers, The

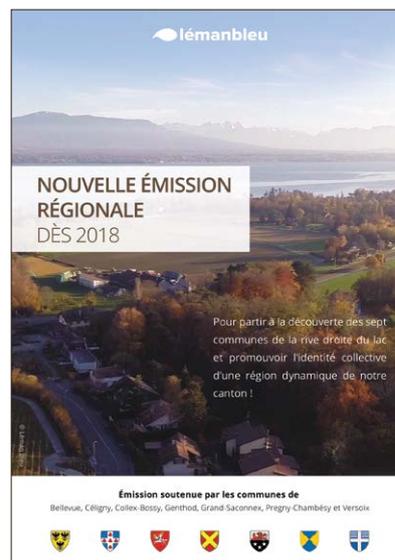
Lady's Country Angels et les Mariotti Brothers, nous feront le plaisir d'être sur scène ! De nombreuses animations attendent petits et grands. Ambiance conviviale et festive garantie ! Un programme détaillé de la manifestation sera disponible dès le mois d'avril sur le site internet de la commune.

COUP DE SIFFLET POUR LA 5ÈME ÉDITION DE CINÉ GITANA



Pour sa 5ème édition, Ciné Gitana tape fort... dans le ballon rond ! Quelques nouveautés s'annoncent : un écran actif de plus de 25 mètres situé en dessous de la buvette. D'ailleurs, la 5ème édition durera un mois, du 14 juin au 15 juillet, et couvrira la coupe du monde de football. De nombreux matchs seront ainsi diffusés en direct. Rassurez-vous, Ciné Gitana diffusera aussi des films puisque c'est Indiana Jones qui sera à l'honneur les 4, 5, 8 et 9 juillet (12 et 13 juillet en réserve). Le programme complet des animations et des projections sera disponible dans le courant du printemps. D'ici là, réservez ces dates et consultez le site internet de la commune et l'événement Facebook « Ciné Gitana 2018 ».

NOUVELLE ÉMISSION RÉGIONALE



Le magazine #local de Léman Bleu couvre désormais l'actualité et la vie quotidienne des sept communes de la rive droite du lac. Vivants et dynamiques, ces sujets permettent de partager les savoir-faire des habitants, ainsi que la richesse de la vie associative communale. Cette émission représente aussi une bonne opportunité de défendre les problématiques partagées par les sept communes et par là de promouvoir une identité collective.

#local est diffusé à l'antenne à 18h40 du lundi au jeudi et à 18h35 le vendredi. Les sujets sont rediffusés le week-end.

Toutes les émissions sont disponibles sur : rivedroite.lemanbleu.ch

Pour plus d'informations :
022 309 43 21
communes@lemanbleu.ch

MÉRITE BELLEVISTE

Traditionnellement, la Commune offre une récompense à une ou un Belleviste qui a marqué l'année civile en cours par un exploit ayant reçu une distinction au niveau national. Que ce soit dans le sport, la culture ou les arts, n'hésitez pas à nous faire part de votre candidature: info@mairie-bellevue.ch.

Après étude des dossiers, le Conseil administratif élira la, le ou les Belleviste-s le-s plus méritant-e-s!

FÊTE DES VOISINS 2018



La fête des voisins 2018 aura lieu le vendredi 25 mai. Profitez de l'occasion pour retrouver vos voisins dans une ambiance décontractée autour d'un verre ou d'un pique-nique dans votre allée, un jardin, un parc... C'est souvent l'occasion de faire plus ample connaissance et tisser des solidarités qui perdurent tout au long de l'année. Des tables et des bancs sont mis à dis-

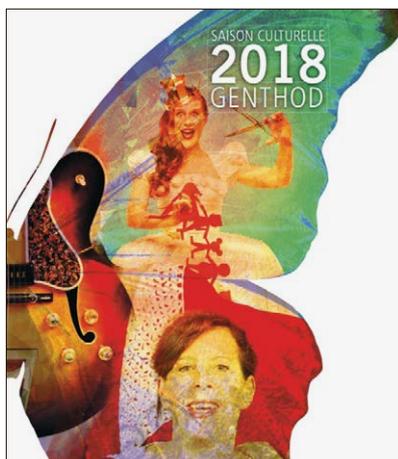
position gratuitement pour l'occasion, sous réservation à la mairie.

L'ASCENDANCE DE NOËL MARÉCHAL

Noël Maréchal, ancien maire de Collex-Bossy et originaire de la commune, a écrit un livre intitulé « Histoire de la famille Maréchal » dans lequel il revient sur ses ascendants. Le lien avec Bellevue est présent puisque l'auteur remonte sur des faits antérieurs à 1855, date de la séparation de la commune de Collex.

Pour plus d'informations: noel.marechal@bluewin.ch

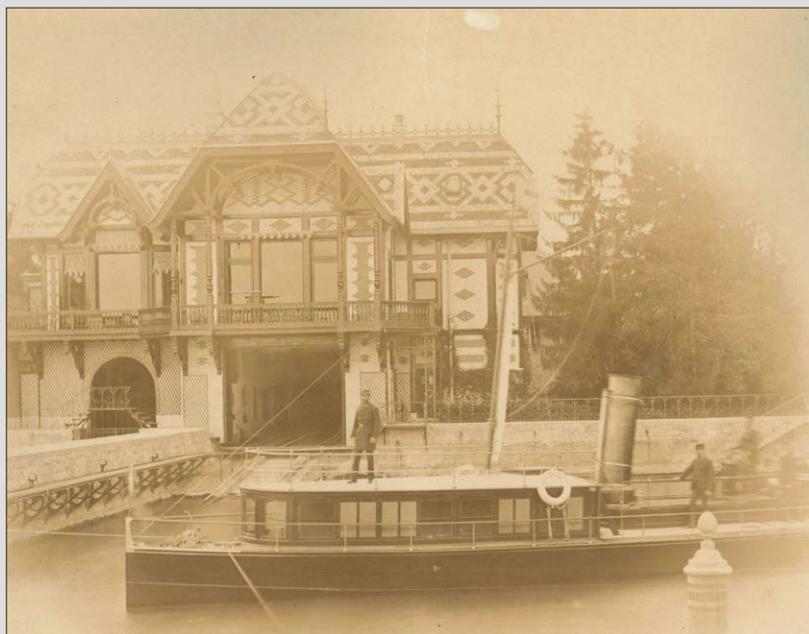
SAISON CULTURELLE 2018 GENTHOD



Le programme de la saison culturelle 2018 de Genthod est riche et varié! Désormais, les billets sont également en vente à la réception de la mairie de Bellevue aux heures d'ouverture.

Retrouvez le programme sur: <http://www.genthod.ch/fr/loisirs/saisenculturelle>

HISTOIRE EN IMAGES



Voici une photo du bateau à vapeur «Gitana» datant de 1878. Ce bateau fut le plus rapide du monde en 1876 avec une vitesse atteignant 20.5 nœuds. Il appartenait à la baronne Julie Caroline de Rothschild.

Informations pratiques

CYCLOTOUR DU LÉMAN ET TOUR DE ROMANDIE



CYCLOTOUR DU LÉMAN

La 15^{ème} édition du Cyclotour du Léman aura lieu le dimanche 27 mai 2018. Plusieurs milliers de participants enjamberont leur vélo pour parcourir les rives françaises et suisses du Léman. Organisé par une association bénévole, le Cyclotour du Léman est une randonnée cyclo-sportive ouverte à tous. Les cyclistes emprunteront notamment la route de Lausanne et traverseront Bellevue entre 6h et 13h. N'hésitez pas à venir les encourager!

Pour participer à la course ou pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page www.cyclotour.ch

TOUR DE ROMANDIE

La dernière étape de la prestigieuse course de cyclistes professionnels, le Tour de Romandie, passera par Bellevue le dimanche 29 avril. Des perturbations routières sont attendues dans la journée. Plus d'informations suivront.

MARQUE DE CONTRÔLE OFFICIELLE POUR CHIENS 2018

A Bellevue, les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle (médaille) de l'année en cours, en présentant les documents suivants :

- > l'attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2018 ;
- > le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide ;
- > la preuve de l'enregistrement du chien auprès de la banque de données Amicus ;
- > le test de maîtrise et de comportement (TMC) pour les chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot, âgé de 18 mois à 8 ans), à obtenir dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien.

Attention, les nouveaux propriétaires de chien doivent venir en mairie pour effectuer l'enregistrement dans la base de données Amicus avant de se rendre chez le vétérinaire. Nous vous rappelons également que tout changement d'adresse et/ou de détenteur est à annoncer à Amicus (0848 777 100).

Un émolument communal de CHF 10.- sera perçu pour le contrôle documentaire et la délivrance de la médaille.

A noter que dès le 1er avril 2018, la médaille 2018 devra être fixée visiblement sur le collier de chaque chien.

CGN – OFFRE EXCLUSIVE POUR NOS RÉSIDENTS!

Les habitants peuvent bénéficier de cartes journalières CGN en première classe pour CHF 45.- au lieu de CHF 90.-. Son prix est de CHF 22.50.- pour les enfants de 6 à 16 ans et les détenteurs d'un abonnement demi-tarif. Les cartes journalières sont en vente à la réception de la mairie.

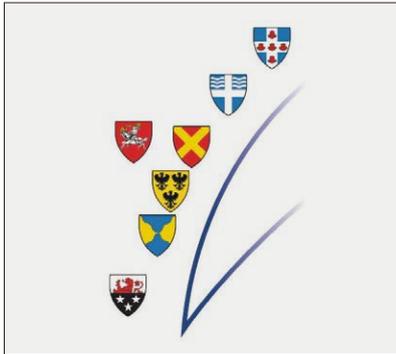
Cette offre est valable toute l'année 2018 sur les croisières en service horaire. Elle ne couvre pas les croisières événementielles et les croisières à thèmes.

Pour obtenir des informations sur les prestations de la CGN : 0900 929 929 (CHF 0.50/min) www.cgn.ch

OUVERTURE DE LA BUVETTE GITANA

Cette année, la buvette Gitana sera ouverte du dimanche 1er avril au lundi 8 octobre 2018.

NOUVEL ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL



Depuis le 1er janvier, le nouvel arrondissement de l'état civil de la rive droite du lac renseigne la population des communes de Pregny-Chambésy, Bellevue, Le Grand-Saconnex, Collex-Bossy, Céligny, Versoix et Genthod. Il est situé sur la route de Pregny 47.

Nouveaux horaires

Lundi - vendredi : 8h - 12h et 14h - 17h
Mercredi : 8h - 16h

Pour toute demande d'informations :
022 758 03 20/21
etatcivil@pregny-chambesy.ch

ARRÊTS SUR DEMANDE

Des arrêts sur demande pour des parcours plus rapides !

A l'arrêt de bus
Je fais signe au conducteur pour qu'il s'arrête.

Dans le bus
J'appuie sur le bouton avant d'arriver à mon arrêt.

stpg

CHAMBRE POUR ÉTUDIANT-E

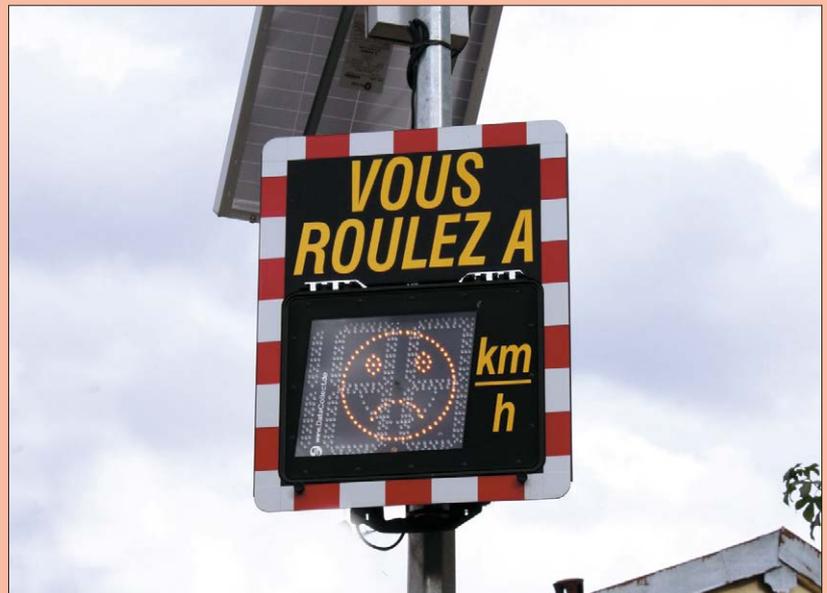
Une chambre meublée est disponible à la location dans la Résidence des Marettes. Les résidents se partagent les parties communes : cuisine, salon, buanderie et véranda. Le but est de proposer un logement agréable, ainsi que des conditions de vie favorables pour les étudiants de la commune

ou ceux qui suivent une formation professionnelle ou sont en phase de perfectionnement.

Location : CHF 500.- par mois et CHF 20.- pour Internet

Renseignements :
Agence immobilière Alain Bordier
Madame Nigro 022 819 11 21

CAMPAGNE DE CONTRÔLE DE LA VITESSE PAR LE TCS



La Commune de Bellevue, en collaboration avec le Touring Club Suisse, a mené une campagne de contrôle de la vitesse sur divers tronçons du réseau routier communal du 13 au 24 novembre 2017. Les contrôles ont été réalisés sur trois axes communaux, dans chaque sens de circulation sur une durée d'un jour et demi à deux jours. Les axes concernés sont les chemins de la

Chênaie et des Tuileries, ainsi que la route de Valavran. Les résultats sont plutôt positifs et indiquent que la majorité des véhicules respectent les limitations de vitesse. Le pourcentage de dépassements de la limite tolérée (35 km/h ou 55 km/h) est de 0.6% à 6.8% selon les secteurs. Seuls deux dépassements importants ont été constatés sur la route de Valavran.

Agenda

MARS 2018

Samedi 24 Tous en jeux, journée et soirée jeux, Aiglons, dès 14h
 Lundi 26 Inscriptions Les Petits Loups, rue du Village 2, 18h - 19h
 29.03 - 06.04 Vacances scolaires de Pâques

AVRIL 2018

Dimanche 1er Ouverture de la buvette Gitana
 Mardi 3 Sortie aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche
 ou 14h45 parking Mairie
 10.04 et 12.04 Inscriptions Le Petit Chevalier, route de Valavran 107,
 17h30 - 19h30
 Dimanche 15 Election du Grand Conseil et 1er tour de l'élection
 au Conseil d'Etat, local de vote
 Mardi 24 Séance du Conseil Municipal, salle du CM, 20h30
 Mercredi 25 Tous en jeux, Jeux-nior, Aiglons, 15h - 18h
 Jeudi 26 Tous en jeux, Jeux-dredi, Aiglons, 20h - 23h
 Jeudi 26 Soirée publique sur le plan directeur communal,
 salle communale, 18h30
 Dimanche 29 Tour de Romandie

MAI 2018

Mardi 8 Sortie aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche
 ou 14h45 parking Mairie
 Dimanche 6 2ème tour de l'élection au Conseil d'Etat
 Mardi 15 Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
 Vendredi 25 Fête des voisins
 26.05 - 27.05 Nettoyage du Lac Léman avec Net'Léman
 Dimanche 27 Cyclotour du Léman, 6h - 13h
 Mercredi 30 Tous en jeux, Jeux-nior, Aiglons, 15h - 18h
 Jeudi 31 Tous en jeux, Jeux-dredi, Aiglons, 20h - 23h

JUIN 2018

Samedi 2 Inscriptions au parascolaire, locaux parascolaires,
 Aiglons, 8h - 12h
 Mardi 5 Sortie aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche
 ou 14h45 parking Mairie
 Mercredi 6 Inscriptions au parascolaire, locaux parascolaires,
 Aiglons, 16h - 20h
 09.06 - 10.06 Festival Country, Parc des Aiglettes
 Dimanche 10 Votation populaire, local de vote
 Mardi 12 Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
 (date sous réserve)
 14.06 - 15.07 Diffusion de matchs de la Coupe du monde de football
 et Ciné Gitana
 Jeudi 21 Levée des déchets encombrants
 Vendredi 29 Promotions scolaires

Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne
 Case postale 44
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
 F 022 959 88 21
 info@mairie-bellevue.ch
 www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et
 édité par la Commune de Bellevue.
 Il paraît quatre fois par an, en mars,
 juin, septembre et décembre.

**La rédaction invite les associations
communales** qui souhaiteraient publier
 des informations dans le journal,
 à transmettre leurs textes au minimum
 un mois avant la parution à l'adresse:
 info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos:
 Mairie de Bellevue, Lombard Odier,
 Fabio Chironi, Touring Club Suisse

Graphisme:
 Z+Z, www.zplusz.ch

Impression:
 Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 1350 exemplaires
 sur papier FSC 100% recyclé



Bellevue
 european energy award